

Compte rendu réunion jardins pour tous - le 24/6/2009

Groupe de travail municipalité et habitants

Présents :

Karine Tavernier (adjointe au développement durable)
Robert Vidal
Marcel et Evelyne Lepad
Gisèle et Abel Pastor
M. et Mme Ponchon Georges (association jardiniers de France)
Claude Vincenot
Marie Brihat (à titre personnel et au nom de mini-trolliens)
Jean-Jacques Levadoux
JP Chervalier
Eric Meulnet
Roland Carriat
Richard Bourdeau (président OMSL)

Un groupe d'une quinzaine de personnes s'est réuni ce mardi 24 juin.

Certains étaient là pour participer et se tenir informé de ce qui se passe à Ménérol.
4-5 personnes étaient concrètement intéressées par la mise à disposition d'un jardin.
L'association des jardiniers de France utiliserait bien une parcelle également, à but d'essais et de pédagogie, et d'échanges avec ses adhérents.

Un terrain de la municipalité peut être mis à disposition, mais nous disposons d'un seul terrain au bord de la rivière. Le groupe estime nécessaire la proximité de l'eau et pense que ce terrain peut être intéressant, quoique difficile d'accès. Par contre avant de démarrer un projet il nous faut fixer un nombre minimum de jardiniers potentiels (10 ? à valider par la municipalité). Le but de cette réunion est bien que ce projet soit conçu par la municipalité en partenariat avec les habitants ET les associations.

L'OMSL propose de gérer le matériel (cabanes -1 par parcelle-, et autres). Une charte doit être établie entre jardiniers et municipalité (par ex les personnes n'entretenant pas leur jardin, pendant un an verront automatiquement leur bail résilié, les cabanes sont un modèle standard mises à disposition par l'OMSL,...), un jardinage "raisonné" (utilisation de produits respectueux de l'environnement)... Jean-Jacques Levadoux apporte un exemple de règlement lors de la prochaine réunion. Les jardiniers de France disposent d'un réseau qui permet de proposer des conférences et autres types d'échanges de connaissances. Par contre, il est souhaité que la municipalité soit le bailleur des terrains. L'association des croqueurs de pommes pourrait aider pour la conception d'un verger.

Faut-il une taille fixe (50 m² - 100 m²), plusieurs choix de taille ? A déterminer.
Des craintes concernant la proximité de la route et donc une pollution ont été balayées, par la suggestion de réaliser une barrière végétale. L'accès (piéton vélo) semble par contre difficile.
Nous avons un peu discuter sur l'aménagement et nous sommes rendus sur place pour mieux nous rendre compte.

Constat unanime : le terrain est beaucoup plus grand qu'il n'y paraît.

Une fois sur place, les échanges ont permis d'aboutir au pré-projet suivant.

Le parking se situerait naturellement sur le bout "restant" de la route de St Beauzire (le reste de la route a été recouvert de très mauvaise terre, tout le long de la rivière). Par contre, M. Meulnet, présent, ne

souhaite pas avoir les voitures garées toutes devant chez lui.

Idée proposée : dégager une partie de l'ancienne route et prévoir une possibilité de demi-tour (difficile actuellement). En profiter pour déposer la terre dégagée devant chez M. Meulnet, afin qu'il soit plus protégé de la route (lumières).

Surtout ne pas permettre d'accès voiture sur l'ancienne route (pour éviter le camping sauvage).

L'ancienne route, le long de la rivière, restera un lieu de circulation piétonne, à voir possibilité d'aménager avec bancs et quelques jeux d'enfants (dans l'esprit du parc de Mozac), afin de concilier jardins et espace de promenade pour les mitrodaïres "de l'autre côté de la voie ferrée".

Une haie diversifiée et dense doit être plantée tout le tour de cette parcelle. Cela pourrait se faire cet hiver. Une dizaine d'emplacement pourraient être prévus dès maintenant et labourés dès cet automne. Cet hiver, les clôtures des jardins pourraient être posées après le labour. Pour les cabanes à discuter avec l'OMSL.

Un verger, libre d'accès, et communément entretenu, trouverait sa place idéale entre la route côté giratoire (la haie) et les jardins. Les jardins pourraient être séparés de grande zones enherbées afin de réaliser un véritable espace vert, très circulaire pour tous les mitrodaïres.

Suggestion de construire un barbecue géant commun, voire installation de tables de pic-nique.

Pour l'accès piétons et vélo, une traversée de la zone enherbée séparant route des charmes et grande rue (depuis la piste cyclable) a été suggérée. A voir par la commission voirie, la DDE...

Ouverture d'un passage (déjà OK d'un côté) avec autre ouverture juste avant le STOP de chez M.

Meulnet, où on pourrait tracer un passage piéton (il a été convenu que le virage est trop dangereux - manque de visibilité) avec des ralentisseurs plastiques des 2 côtés (ça permettrait de tester).

Un plan –de principe- récapitule toutes ses propositions. Bien sûr ce n'est qu'un projet initial et il doit être mis en cohérence avec les autres projets de la commune en cours et donc avec le budget global de la commune.

PROCHAINE REUNION :

Avec visite des jardins de Pont du château, organisée par G.

Ponchon.

Date à fixer.

Nous vous re-contacterons.



Trafic Extras Plan Satellite Relief

- banc + jeu
- verger
- haie
- jardins clôturés
- cabane
- talus
- parking décaissé
- aménagement piétons-vélos
- barbecue géant - tables de pic-nique

50 m